



2019 DFPE 191 Soutien à la fonction parentale - Groupes de parole et d'échanges autour des préoccupations des parents - Subventions (130.500 euros) et conventions avec quatre associations pour leurs actions dans les 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, une attention particulière est portée aux dispositifs de soutien à la parentalité. Les groupes de parole et d'échanges entre parents et les initiatives qui y sont associées sont, dans ce cadre, particulièrement suivis. Aussi, il vous est proposé de subventionner les projets suivants :

- **L'association « 13 Pour Tous »** (13e) pour son projet « Club parents en scène ».
Ce projet vise à développer une activité de « théâtre-forum » afin d'aborder de manière dynamique les questions liées à l'exercice de la parentalité. Diverses activités visent à associer de nouvelles familles : partagées entre adultes et enfants (soirées festives, sorties culturelles ou artistiques), soutien à la scolarité et à la recherche d'un emploi. Enfin, le projet prévoit la formation de parents pour animer eux-mêmes des groupes d'échanges. En 2018, 70 familles ont participé à ces activités.
- **L'association « Espace 19 »** (19e) pour la mise en œuvre de la première « Université Populaire de Parents » (UPP) à Paris.
Ce projet mobilise un groupe de parents du centre social accompagné par une animatrice et une universitaire pour mener une recherche-action sur 3 à 4 années. La thématique est choisie par les participants et liée à la parentalité. À partir de questionnements individuels, la démarche est formatrice et collective au sein du groupe et du quartier. En fin de processus, les travaux de restitution seront présentés à d'autres parents et à des acteurs sociaux parisiens. Ce projet a bénéficié à 29 familles en 2018.
- **L'association « École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France »** (11e) pour l'animation de son café des parents dans le 11e arrondissement et pour l'animation des groupes de parole et d'échanges dans les 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 18e et 20e arrondissements.
S'agissant du café des parents, ce dernier leur propose des rencontres thématiques ainsi que des permanences tenues par des professionnels. En 2018, 1 068 familles ont participé à ces actions.
S'agissant des groupes de parole et d'échanges entre parents, le projet organise la mise en place et l'animation de groupes thématiques dans des lieux identifiés par les parents. Il prévoit également l'accompagnement et la formation de parents qui souhaitent eux-mêmes organiser et animer des groupes de parole et d'échanges. En 2018, 485 familles ont participé à ces actions et 17 parents ont été formés. 313 familles sont abonnées au site Internet « Parents Parisiens ».
- **L'association « Centre Français de Protection de l'Enfance » dite « France Parrainages »** (94270 – Le Kremlin-Bicêtre) pour l'action « carrefour des familles ». L'association propose de soutenir les parents dans leur rôle éducatif. En organisant un réseau de parents, l'association favorise les rencontres et les échanges entre parents et leur permet de trouver des réponses aux difficultés qu'ils rencontrent et de renforcer leur relation avec leur(s) enfant(s). En 2018, l'association a touché environ 85 familles.

Par ailleurs, les associations « Mosaïques 9 » (9e) et « Tout Autre Chose » (9e) bénéficient d'une convention pluriannuelle inter-directions portée par la DDCT. Dans ce cadre, les actions « Familles en dialogue » et « Des clés pour réussir » sont subventionnées par la DFPE à hauteur de 1.150 € et 13.500 € (délibération 2019 DDCT 19 proposée au Conseil de Paris des 11, 12, 13 et 14 juin 2019). Les associations « Centre Épinettes Famille Insertion Accueil » (CEFIA) (17e), « Le Picoulet - Mission Populaire XIe » (11e) et « Archipélia » (20e) bénéficient d'une convention pluri-annuelle commune à plusieurs directions de la Ville et portée par la DASES. Les actions « Les familles des Épinettes », « Agir avec et pour la famille » et « espace de co-construction avec les parents du quartier » subventionnées à hauteur de 10.500€, 5.000€ et 3.000€ sont portées au Conseil de Paris des 8, 9 et 10 juillet 2019 par la délibération 2019 DASES 5.

Compte tenu du fort intérêt de ces projets pour les familles parisiennes, je vous propose d'attribuer, Mesdames, Messieurs, des subventions d'un montant global de 130.500 € selon la répartition suivante :

- Association « 13 Pour Tous » : 15.500 €
- Association « Espace 19 » : 10.000 €
- Association « École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France » : 100.000 €
- Association « Centre Français de Protection de l'Enfance » dite « France Parrainages » : 5.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris